

PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2024



PLAN D'ACTION

Le **plan stratégique 2019-2024 du Collège Ahuntsic** accorde une importance considérable à l'environnement et au développement durable.

Les objectifs du plan stratégique ont mené à la rédaction de ce tout nouveau plan d'action en environnement et développement durable. Réalisé par le **Comité d'action et de concertation en environnement du Collège (CACE)**, le plan garantit un suivi rigoureux des objectifs et s'insère dans un processus d'amélioration continue.

Le plan d'action n'est donc pas une fin en soi, mais plutôt un outil élaboré de façon à faire du Collège Ahuntsic un acteur engagé pour favoriser l'action et l'innovation en matière d'environnement et de développement durable et ce, à court, à moyen et à long terme.

Il vise la transversalité et a pour ambition principale, l'intégration de l'environnement et du développement durable dans l'ensemble des sphères d'activités du Collège. Cette considération particulière s'appuie sur une perspective systémique quant aux enjeux relatifs à l'environnement et au développement durable. Une telle vision holistique des différents enjeux permet de bien adresser l'ampleur du défi en environnement et développement durable, de façon multidisciplinaire et collaborative.

Afin d'assurer une évaluation optimale des avancées du plan d'action, un bilan annuel est produit et permet ainsi d'orienter les priorités tout en s'assurant d'une vision stratégique globale à long terme. Cette façon de procéder a pour objectif l'amélioration continue, constante et impérative.



FAITS SAILLANTS

- Plan d'action quinquennal révisé annuellement grâce à des bilans.
- 13 axes d'intervention.
- 51 actions stratégiques.
- Objectifs précis pour chaque action et indicateurs de suivi.



AXES D'INTERVENTION

- 1 Pédagogie et formation scolaire.
- 2 Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté.
- 3 Technologies de l'information et des communications.
- 4 Approvisionnement responsable.
- 5 Mobilité durable.
- 6 Gestion des matières résiduelles.
- 7 Services alimentaires.
- 8 Événements écoresponsables.
- 9 Verdissement, agriculture urbaine et espaces extérieurs.
- 10 Gestion de l'eau.
- 11 Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.
- 12 Positionnement stratégique et dossiers administratifs.
- 13 Financement.

OBJECTIFS ET ACTIONS



Objectif

- Mettre en place des stratégies d'intégration de notions en environnement et développement durable dans les cours et dans le parcours scolaire des étudiant.e.s.

Moyens/Actions

- 1.1. Recenser les contenus, les projets et les activités en environnement et développement durable ayant lieu dans les cours.
- 1.2. Proposer des contenus, des projets et des activités en environnement et développement durable qui cadrent avec le contenu des cours.
- 1.3. Développer une vision stratégique permettant le déploiement du périscolaire en matière d'environnement et de développement durable.

ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ÉCOCITOYENNETÉ



Objectifs

- Assurer une sensibilisation, une communication et une mobilisation transversale quant à l'environnement et au développement durable, dans une optique d'engagement et d'appropriation des projets par la communauté.
- Déployer des stratégies d'éducation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté transversales pour l'ensemble de la communauté du Collège, incluant le personnel, les fournisseurs et la société en général.
- Développer des stratégies de mobilisation adaptées aux intérêts de la communauté.
- Développer des processus de co-construction et d'appropriation des projets par la communauté.
- Accompagner le comité étudiant environnemental VerTige dans ses projets, ses démarches et ses activités.
- Assurer le rayonnement des initiatives du Collège en environnement et développement durable.

Moyens/Actions

- 2.1. Assurer un développement stratégique des activités environnementales autogérées et mobilisatrices.
- 2.2. Évaluer la possibilité de créer des emplois étudiants et des stages en environnement et développement durable.
- 2.3. Développer une vision stratégique de l'économie sociale et matérialiser cette vision à travers des projets éducatifs multidisciplinaires et transversaux.
- 2.4. Développer une vision quant au rôle du Collège en matière d'éducation, relative à l'environnement de sa communauté externe.
- 2.5. Maintenir une bourse d'études pour l'engagement en environnement et développement durable de façon à valoriser l'engagement étudiant.
- 2.6. Mettre en place un plan de communication structuré en environnement et développement durable et assurer une visibilité aux différentes initiatives.
- 2.7. Développer des analyses et/ou des formations poussées sur des enjeux stratégiques du plan d'action dédiées à l'ensemble de la communauté et ce, dans une optique de réflexion profonde et de vulgarisation.
- 2.8. Développer ou offrir des formations dédiées aux membres du CACE sur des enjeux stratégiques du plan d'action.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



Objectifs

- Minimiser l'impact du Collège quant à son utilisation des technologies de l'information, de l'informatique et des communications.
- Réduire au maximum les impressions papier.
- Sensibiliser et informer la communauté du Collège quant à l'impact lié à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Moyens/Actions

- 3.1. Collecter les données quant aux impressions de papier au Collège.
- 3.2. Collecter les données quant aux impressions réalisées par le service de reprographie.
- 3.3. Minimiser le nombre de pages de notes de cours imprimées mais non vendues.
- 3.4. Recenser différentes pratiques institutionnelles et individuelles qui minimisent l'impact des technologies de l'information et des communications : réaliser un plan d'action écoTIC (utilisation responsable du numérique) et le mettre en application.
- 3.5. Tenir une campagne de communication annuelle sur les pratiques écoTIC individuelles recensées au point 3.4.

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE



Objectifs

- Mettre en place des outils, des procédures et des actions qui favorisent un approvisionnement responsable de la part de l'ensemble de la communauté.
- Favoriser les achats de biens et de services écoresponsables lorsque possible.
- Mettre de l'avant l'économie sociale et les organismes à but non lucratif lorsque possible.
- Inclure des critères d'écoresponsabilité dans différents appels d'offres.

Moyens/Actions

- 4.1. Étudier la possibilité de rédiger une politique d'approvisionnement responsable et y intégrer des critères d'écoresponsabilité.
- 4.2. Recenser les informations relatives aux achats de biens et de services auprès d'entreprises d'économie sociale et d'organismes à but non lucratif.
- 4.3. Impliquer les ressources du Collège spécialisées en environnement et développement durable lors des processus d'appels d'offres pertinents et lors de processus d'approvisionnements stratégiques.

MOBILITÉ DURABLE

5

Objectifs

- Favoriser la mobilité durable et déployer des stratégies pour inciter la communauté à utiliser des modes alternatifs de transport.
- Favoriser les modes de transport actifs et collectifs.
- Mettre en place des incitatifs pour l'utilisation de modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle.
- Documenter les habitudes de transport de la communauté du Collège.
- Mettre en place des infrastructures qui répondent aux besoins de la communauté en matière de transport.



Moyens/Actions

- 5.1. Mettre en place des incitatifs directs pour encourager les modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle.
- 5.2. Rédiger un plan de mobilité durable pour le Collège et maintenir à jour la carte origine-destination réalisée par le département de géomatique.
- 5.3. Maintenir la certification Vélosympathique et suivre les recommandations du rapport de rétroaction.
- 5.4. Valoriser le service de covoiturage et étudier la possibilité d'en bonifier l'offre.
- 5.4. Étudier la possibilité de créer un projet d'atelier de services dédiés au vélo, au transport actif et à la mobilité durable.
- 5.5. Étudier la possibilité d'avoir un stationnement abrité et sécurisé (intérieur ou extérieur) pour les vélos.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Objectifs

- Réduire la quantité de matières résiduelles générées par l'institution et optimiser la gestion des matières générées.
- Mettre de l'avant le principe des 3RV* en tant que priorité absolue.
- Sensibiliser et éduquer la communauté du Collège quant à une saine gestion des matières résiduelles (GMR) tant à l'intérieur de son campus que dans la société en général.
- Connaître l'état de la situation de la GMR au Collège de façon quotidienne dans une optique d'amélioration continue.

Le principe des 3RV est une hiérarchie d'actions à privilégier pour une gestion responsable des matières résiduelles ainsi qu'une réflexion concernant la production et le traitement de ces matières. Les 3RVE priorisent, dans l'ordre, la **réduction à la source, la **réutilisation et le réemploi**, le **recyclage** et la **valorisation**. Puis, en dernier recours, l'élimination des matières. (Recyc-Québec, 2019)*

Moyens/Actions

- 6.1. Rédiger et diffuser un guide de GMR au Collège Ahuntsic dédié à l'ensemble de la communauté.
- 6.2. Mettre en place des procédures claires et harmonisées ainsi qu'une base de données permettant de suivre la GMR de façon continue et quotidienne au Collège.
- 6.3. Implanter la collecte des matières compostables aux endroits stratégiques.
- 6.4. Réaliser un plan de GMR qui assure l'amélioration continue du Collège.

SERVICES ALIMENTAIRES



Objectifs

- Collaborer avec le gestionnaire de la concession alimentaire de la cafétéria et avec le café étudiant dans une optique de développement durable et de saines habitudes de vie.
- Offrir à la cafétéria et au café étudiant un accompagnement en matière de gestion environnementale et de développement durable.
- Collaborer activement avec la cafétéria et le café étudiant dans une optique d'amélioration continue.

Moyens/Actions

- 7.1. Mettre en place des alternatives au plastique et aux objets à usage unique.
- 7.2. Multiplier les offres alimentaires écoresponsables ainsi que les aliments qui favorisent les saines habitudes de vie.
- 7.3. Étudier la possibilité d'implanter une taxe environnementale institutionnelle sur les contenants à usage unique ayant une alternative durable.

ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



Objectifs

- Accompagner la communauté du Collège vers l'atteinte d'objectifs d'écoresponsabilité lors de la planification, de l'organisation et de la tenue d'activités et d'événements.
- Fournir l'ensemble des outils nécessaires à l'atteinte d'objectifs d'écoresponsabilité lors des activités et événements.

Moyens/Actions

- 8.1. Finaliser le guide d'organisation d'événements écoresponsables du Collège.
- 8.2. Arrimer le guide d'organisation d'événements écoresponsables à la certification Vie étudiante - Écoresponsable, du Service de la vie étudiante.
- 8.3. S'assurer que l'organisation d'événements écoresponsable devienne systématique grâce à une communication efficace et une utilisation stratégique de la certification Vie étudiante-Écoresponsable.
- 8.4. Développer une stratégie de recensement des événements écoresponsables réalisés au Collège et en multiplier le nombre.

VERDISSEMENT, AGRICULTURE URBAINE ET ESPACES EXTÉRIEURS



Objectifs

- Assurer une évolution viable des espaces extérieurs dans une optique d'équilibre écosystémique et d'aménagement complet des milieux de vie.
- Verdir et embellir les espaces extérieurs.
- Réduire les îlots de chaleur causés par les stationnements et par le terrain du Collège.
- Mettre de l'avant des projets d'appropriation des espaces extérieurs dans une optique de convivialité, d'embellissement, de verdissement et d'apprentissage collectif.

Moyens/Actions

- 9.1. Développer des formations complètes et structurées en matière d'agriculture urbaine.
- 9.2. Développer des formations complètes et structurées en apiculture urbaine.
- 9.3. Impliquer les ressources du Collège spécialisées en environnement et développement durable lors des projets d'aménagement des espaces extérieurs.

GESTION DE L'EAU



Objectifs

- Réduire la quantité d'eau potable utilisée par le Collège.
- Connaître la consommation d'eau potable du Collège à des fins analytiques.
- Améliorer les équipements du Collège relativement à la consommation d'eau.

Moyens/Actions

- 10.1. Créer un document de compilation de la consommation annuelle d'eau au Collège.
- 10.2. Remplacer les équipements qui le nécessitent par des équipements qui réduisent la consommation d'eau.

GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Objectifs

- Réduire la consommation énergétique du Collège ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui découlent des activités de l'institution.
- Connaître la consommation énergétique du Collège grâce à un bilan énergétique complet et à jour.
- Réaliser une quantification complète des émissions de GES produites par les activités du Collège.

Moyens/Actions

- 11.1. Produire une compilation des données de consommation énergétique par fournisseur et type d'énergie : création d'un bilan énergétique.
- 11.2. Former les personnes responsables du bilan énergétique à la normalisation au degré jour, si nécessaire.
- 11.3. Produire une quantification des émissions de GES qui découlent de la consommation énergétique du Collège : création d'un bilan d'émissions de GES.
- 11.4. Inclure toutes les sources d'émissions de GES au sein du bilan d'émissions de GES.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

12

Objectifs

- Maintenir à jour les dossiers administratifs relatifs à l'environnement et au développement durable dans une optique d'amélioration continue.
- Tenir un bilan environnemental à jour, précis et rigoureux quant à la gestion environnementale et à l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté au Collège.
- Réaliser des mises à jour stratégiques de différents documents en environnement et développement durable.
- Être novateur dans les actions, les analyses et les prises de position en matière d'environnement et de développement durable.

Moyens/Actions

- 12.1. Actualiser la politique relative à la protection de l'environnement (PO-03).
- 12.2. Réaliser un bilan environnemental complet concernant la gestion environnementale de l'institution.
- 12.3. Effectuer des recommandations aux différentes directions, au CACE et au comité de révision de la politique de façon à structurer le fonctionnement de l'environnement et du développement durable au Collège.

Objectifs

- Créer un fonds dédié à l'environnement et au développement durable et en assurer son fonctionnement.
- Mettre en place un levier stratégique pour le financement des expertises, des projets et des avancées en matière d'environnement et de développement durable au Collège.
- Définir des procédures d'utilisation du fonds qui sont équitables, transparentes et qui permettent l'atteinte des objectifs en environnement et développement durable.

Moyens/Actions

- 13.1. Création et maintien du fonds en environnement et développement durable.
- 13.2. Analyser différentes mesures susceptibles de renflouer le fonds en environnement et développement durable.
- 13.3. Définition d'un cadre procédural pour l'utilisation du fonds.

UN PLAN POUR L'ACTION COLLECTIVE

Pour chaque action du plan, un objectif concret et quantifiable a été ciblé. Ces objectifs sont évalués annuellement grâce à un bilan détaillé du plan d'action. Des livrables sont également associés à chaque action. Ainsi, il est facile de bien comprendre l'évolution de chaque axe d'intervention dans un objectif de traçabilité, de redéfinition des objectifs, de réorientation des actions et bien entendu, d'amélioration continue.

Ce plan est donc un processus collectif constant et non une finalité en soi. Il vise à documenter les efforts de l'institution en matière d'environnement et de développement durable de façon à cibler les contraintes et les opportunités qui influencent l'atteinte des objectifs de la communauté du Collège. Il est ainsi possible pour le Collège d'innover et d'agir en tant que levier de mobilisation et d'action.

Grâce à son plan d'action, le Collège Ahuntsic désire intégrer l'environnement et le développement durable de façon transversale dans l'ensemble de ses activités. Son succès passe donc nécessairement par une appropriation collective de ses enjeux.

POUR AGIR OU POUR EN SAVOIR PLUS :

François Delwaide

Conseiller à la vie étudiante en environnement et économie sociale

Service de la vie étudiante

(514) 389-5921, poste 2678

francois.delwaide@cahuntsic.ca